

Guide de révision pour l'examen AMF

Voici nos conseils pour réussir votre examen AMF.

Conseil n°1 : se réserver des plages de révision dans son agenda

Le programme de l'examen AMF est très dense. Il porte sur les 12 thèmes fixés par l'AMF relatifs notamment à la réglementation bancaire et financière, aux produits financiers et aux marchés financiers. Ces 12 thèmes sont eux-mêmes décomposés en 54 sous-thèmes.

Notre formation de 25 heures est composée :

- de vidéos et de fiches techniques, avec des questions de validation des acquis après chaque sous-thème ;
- de l'accès à la base complète des 2300 questions environ ;
- d'examens blancs en illimité.

L'organisation de plages de révision quotidiennes ou hebdomadaires dans votre agenda vous permettra d'être sûr d'atteindre votre objectif : être prêt pour l'examen.

A noter que le syllabus est composé de deux grandes parties :

- la première partie regroupe six thèmes portant sur l'environnement réglementaire et déontologique ;
- la seconde partie regroupe six autres thèmes portant sur les instruments financiers et marchés financiers.

Nous préconisons de respecter l'ordre des thèmes lors des révisions car certaines parties techniques sur les instruments financiers et les marchés financiers font référence à des autorités de tutelle ou à des notions mentionnées dans la première partie. De plus, le jour de l'examen, les questions posées respectent l'ordre du syllabus AMF.

Cependant, si vous avez plus d'appétences sur certaines parties, vous pouvez démarrer dans l'ordre que vous désirez (à condition d'être exhaustifs ensuite dans vos révisions).

Conseil n°2 : bien comprendre les règles de l'examen

Le jour de l'examen, vous serez interrogés sur 120 questions tirées au sort dans la base de 2300 questions environ.

Les questions posées lors de l'examen seront :

- soit des questions de type A portant sur des connaissances indispensables (protection du client, lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme...), au nombre de 33 ;
- soit des questions de type C de culture financière générale (cadre réglementaire français, européen, international, produits financiers...), au nombre de 87.

Pour ces deux types de questions, le score à atteindre est de 80%, sachant qu'il n'y a pas de compensation entre les scores aux questions A et aux questions C.

Important : les 54 sous-thèmes sont représentés le jour de l'examen, mais leur pondération varie selon les sous-thèmes. Ainsi, le sous-thème 8.7 consacré à la finance durable représente à lui-seul 8% des questions (15 questions le jour de l'examen), cf. tableau sur la répartition des questions.

Conseil n°3 : ne pas faire d'impasses

Même si certains sous-thèmes sont fortement représentés, les impasses sont fortement déconseillées. Concrètement le nombre d'erreurs admises le jour de l'examen pour les questions A est de 6 seulement, et pour les questions C de 17 seulement.

Attention : réviser uniquement les questions A, à cause du faible nombre d'erreurs admises, peut avoir des conséquences néfastes, car même si le nombre d'erreurs admises aux questions C est plus important, le nombre de questions dans la base est également plus conséquent (2/3 de la base).

Nous vous conseillons donc de bien vous former grâce aux vidéos et de vous entraîner sur la base complète des 2000 question environ, car 1/3 des questions portent sur des points de détail ou difficiles. Les examens blancs en illimité ne remplacent pas cet entraînement à la base complète, et sont surtout un indicateur pour savoir si vous êtes bien au point sur tous les thèmes.

Très bonnes révisions !

First Finance

Répartition des 120 questions le jour de l'examen (cf. Instruction AMF 2010-09)

Libellé sous-thème	Nb de questions	Type de question A : connaissances indispensables C : culture financière générale
1. Cadre institutionnel et réglementaire français, européen et international	14	C
1.1 Le cadre de tutelle français	2	C
1.2.1 L'architecture européenne de la régulation	2	C
1.2.2 L'architecture internationale de la régulation	1	C
1.3 Les acteurs de l'intermédiation et de la distribution des instruments financiers	3	C
1.5.1 La politique économique et monétaire, le rôle de la BCE	2	C
1.5.2 Marchés internationaux de capitaux et leurs risques	2	C
1.8 Le cadre juridique général des services d'investissement	2	C
2. Déontologie, conformité et organisation déontologique des établissements	6	A
2.1 Les principales règles de bonne conduite	2	A
2.2 L'organisation de la déontologie	2	A
2.3 Le traitement des réclamations des clients	2	A
3. Sécurité financière : lutte contre le blanchiment, le terrorisme et la corruption	3	A
4. Réglementation « abus de marché »	2	A
5. Commercialisation d'instruments financiers, démarchage bancaire et financier, vente à distance et conseil du client	6	A et C
5.1 Les obligations des producteurs et distributeurs des produits financiers	4	A
5.2 Prospectus et documents d'information	2	C

Libellé sous-thème	Nb de questions	Type de question A : connaissances indispensables C : culture financière générale
6. Relation avec les clients	25	A et C
6.1.1 Le profilage et la classification des clients	5	A
6.1.2 Les obligations professionnelles des PSI en matière de données personnelles	2	C
6.2 Les informations à donner aux clients	5	A
6.3 Obligation d'agir au mieux des intérêts du client	3	A
6.4 La politique d'exécution des ordres	3	A
6.5 Les frais et les commissions	2	C
6.6 Le contrat	1	C
6.7 L'insolvabilité et la faillite du client	1	C
6.8 La protection du client et de ses avoirs	2	C
6.9 Mesures renforcées sur produits à haut risque	1	C
7. Instruments financiers, crypto-actifs et leurs risques	21	C
7.1 Les risques associés aux instruments financiers	3	C
7.2 Les actions	3	C
7.3 Les obligations	3	C
7.4 Les titres de créances négociables et les instruments du marché monétaire	2	C
7.5 Les titres hybrides /composés	1	C
7.6 Les produits substituables	2	C
7.7 Les principaux produits dérivés : futures, options, swaps	1	C
7.8 Les OPC	2	C

Libellé sous-thème	Nb de questions	Type de question A : connaissances indispensables C : culture financière générale
7.9 Les biens divers et leur intermédiation	2	C
7.10 Les crypto-actifs	2	C
8. Gestion collective / Gestion pour compte de tiers	25	C
8.1 Les acteurs du métier de la gestion pour compte de tiers	1	C
8.2.1 Les fondamentaux de la gestion d'actifs	1	C
8.2.2 Mesures de performances des fonds et facteurs des risques	2	C
8.4 Le cadre réglementaire applicable à la gestion sous-mandat et la gestion collective	2	C
8.5 Les instruments de la gestion collective et la typologie des OPC	3	C
8.6 Les différents types de gestion	1	C
8.7 Finance durable, verte et solidaire	15	C
9. Fonctionnement et l'organisation des marchés	7	A et C
9.1 Les lieux d'exécution des ordres sur valeurs mobilières et les services associés	2	C
9.2 La typologie des ordres sur les marchés	2	A
9.3 Les obligations de transparence pré et post négociation	1	C
9.4 Les participants aux marchés de valeurs mobilières	1	C
9.5 Les sources de données de marché	1	C
10. Post-marché et infrastructures de marché	3	C
10.1 Les acteurs du post-marché	2	C
10.2 L'organisation des activités de post-marché	1	C

Libellé sous-thème	Nb de questions	Type de question A : connaissances indispensables C : culture financière générale
11. Emissions et les opérations sur titres	2	C
11.1 Le marché primaire	1	C
11.2 Les opérations sur titres	1	C
12. Bases comptables et financières	6	C
12.1 Les bases d'analyse financière des entreprises et des groupes	2	C
12.2 Les obligations d'information financière	1	C
12.3 La fiscalité des particuliers	2	C
12.4 La fiscalité des sociétés	1	C